



LE BUDGET COMMUNAL 2017 MARQUÉ PAR LA STABILITÉ

Lors de sa réunion du 22 mars 2017, le Conseil municipal a voté le budget de la commune pour l'année 2017.

Celui-ci confirme la ligne adoptée par la municipalité éleusienne depuis plusieurs années : veiller au respect scrupuleux de l'équilibre des comptes sans augmenter la pression fiscale.

Pour la treizième année consécutive, le taux d'imposition communale reste inchangé pour la taxe d'habitation (19,13%) et pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (42,06%).

Agissant de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, les contribuables assujettis verront même baisser significativement le taux d'imposition communale, qui passera de 89,87 % en 2016 à 50,00% en 2017.

La commune d'Éleu-dit-Leauwette n'échappe pourtant pas, comme beaucoup d'autres collectivités locales, à la baisse tendancielle de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État.

L'équilibre des comptes est néanmoins préservé grâce à l'extrême vigilance qui a été portée, ces dernières années, sur l'évolution des dépenses de personnel et des dépenses courantes. Il est également lié à l'absence de remboursement de emprunts puisque la commune n'a plus aucune dette depuis trois ans.

Dans ce contexte, le budget voté permettra la poursuite des actions traditionnelles en faveur des élèves des quatre écoles de la commune et des activités périphériques : temps d'activité périscolaires, cantine, garderies périscolaires, ainsi que la participation à la classe de neige.

La commune poursuivra également le financement des Centres de Loisirs Sans Hébergement, tant pour les vacances d'été que pour les « petites vacances ».

Les actions destinées aux personnes âgées seront maintenues : sortie annuelle, repas d'octobre et colis de Noël. Il en ira de même pour les activités du Centre Communal d'Action Sociale.

Enfin, les subventions aux associations seront reconduites sous réserve de la présentation par ces dernières d'un budget prévisionnel justifiant de leur utilisation. Quelques subventions complémentaires seront même accordées pour aider à la réalisation de projets exceptionnels.

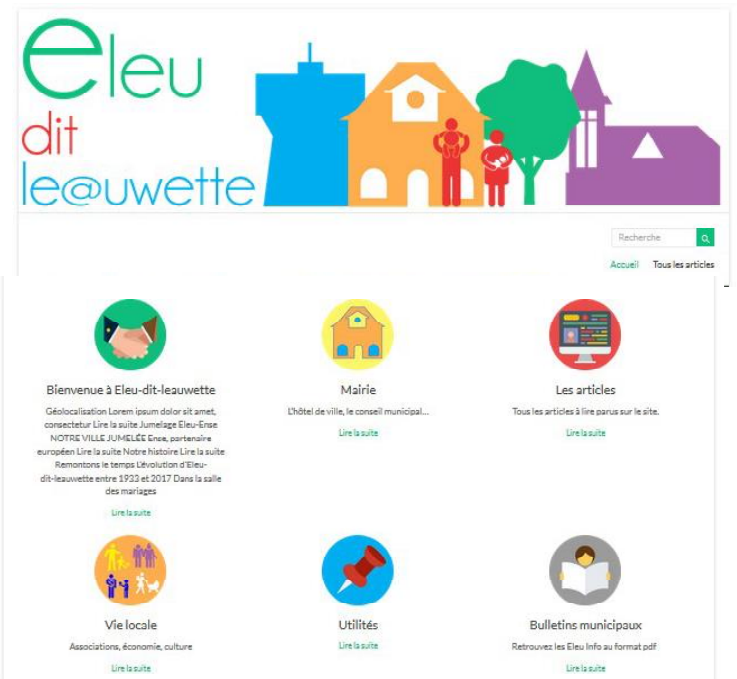
Les bons résultats de 2016 ont contribué à améliorer la capacité d'autofinancement, ce qui permettra une fois encore d'autofinancer les investissements programmés. Il n'y aura donc toujours pas lieu de recourir à l'emprunt en 2017.

Pour rappel, cette politique résolument prudente vise également à donner à la commune un maximum de tous pour s'engager sereinement, le moment venu, dans la réalisation de projets plus ambitieux sur lesquels une

réflexion est engagée : construction d'une salle polyvalente et réaménagement du centre ville.

En attendant, comme le Maire Bernard PRUNEAU aime à le répéter : à Éleu, nous avons le souci de bien faire avec des moyens modestes et nous n'avons pas la folie des grandeurs. Chaque euro dépensé doit être justifié.

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE



Le site internet communal, www.ville-eleuditleauwette.fr, est en service depuis plus de 10 ans. Depuis lors, il n'a été qu'imparfaitement mis à jour et, surtout, il ne répond plus vraiment aux standards actuels du web.

Aussi a-t-il été décidé de le rénover. L'objectif est de l'adapter à tous types d'utilisateurs et de supports (ordinateurs, tablettes, smartphones) et de permettre une navigation simple et fluide. De nouvelles fonctionnalités (géolocalisation,...) feront leur apparition. Quant aux thématiques habituelles de communication et de service aux habitants, elles seront plus aisément accessibles avec un affichage sous formes d'icônes.

Une nouvelle charte graphique et un nouveau logo marqueront également cette rénovation. Ce nouveau logo, les lecteurs d'Éleu-infos ont pu le découvrir en avant-première, puisque c'est celui de notre journal depuis maintenant trois numéros.

Alors, encore un peu de patience et à bientôt pour le rendez-vous sur notre nouveau site.

Enquête Insee sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des personnes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années. Certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Pâques dans la commune



Chasse à l'œuf à l'école Hélène-Boucher.



Distribution de friandises par les élus à l'école Gisèle-Hernu.



Les enfants du personnel communal ont aussi été gâtés.

A table ! la santé au menu



La bibliothèque municipale a accueilli du 29 mars au 12 avril 2017 l'exposition «A table ! la santé au menu» prêtée par la Médiathèque départementale de Dainville.

Si manger est un des grands plaisirs de la vie, savoir bien manger c'est à coup sûr préserver sa santé.

Cette exposition a permis de rappeler aux enfants des écoles quelques règles diététiques fondamentales pour rester en forme. Les enseignants ont également apprécié.

« En avant la musique ! »



La musique est comme un cœur qui nous aide à vivre. Depuis toujours, elle accompagne l'homme au quotidien et dans toutes ses cérémonies.

Origine de la musique, premiers instruments, musiques et rituels, musicothérapie sont quelques-uns des nombreux thèmes présentés dans « En avant la musique ! ». Les musiques du monde y sont à l'honneur, avec la présentation d'instruments de musique de tous les continents, ainsi que des objets artisanaux en rapport avec la danse et la fête.

Cette exposition s'adresse à tous. Au-delà de son intérêt ludique et culturel, elle permet de se retrouver autour d'un sujet qui concerne tous les publics.

Venez découvrir « En avant la musique ! » du 7 au 21 mai à la bibliothèque municipale (rue Charles-Ferrand) et satisfaire votre curiosité.

La Poste

Le bureau de poste de Fleu-dit-Leauwette sera fermé du lundi 31 juillet 2017 au lundi 21 août 2017 inclus.

Sport



Les Randonneurs Éleusiens organisent le **JEUDI 25 MAI 2017**

LA RANDONNÉE YVES DELATTRE

3 CIRCUITS ROUTE (30, 60 et 90 km)

Départ à partir de 7 heures

Arrivée jusqu'à 13 heures

**Nombreux ravitaillements
Boissons - Sandwiches**



Tarif d'inscription : 2,50 euros

ÉCOLE JULES-VERNE

Rue Pierre-Brossolette - 62300 ÉLEU-DIT-LEAUWETTE

Pas-de-Calais Habitat

Pas-de-Calais Habitat informe que la Direction territoriale Artois Gohelle Lens-Liévin a déménagé au 98, boulevard Basly à Lens. Toute correspondance destinée à la Direction territoriale, aux services Maîtrise d'Ouvrage, Gestion et Commercial est à envoyer à cette adresse.

L'accueil du public destiné au service commercial et aux renseignements relatifs à une demande de logement se fera du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Médaille de la famille

Les mères de famille ayant au moins quatre enfants à charge (jusqu'à 16 ans dans l'année) peuvent se faire inscrire à la mairie jusqu'au 5 mai 2017, dernier délai. Elles sont priées de se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Aînés

**Sortie au restaurant LE VERGER PILOTE
à MAROILLES le JEUDI 1er JUIN 2017**



**Folklores
du Monde**
Repas dansant à thème
avec orchestre

Plus de 30 danseurs et danseuses
accompagnés de leurs musiciens !
des danses pleines de rythmes et de feu !

Unique en son genre !

Sortie réservée aux Éleusiens âgés de 60 ans et plus
Participation de 15 euros par personne

Inscriptions en mairie à partir du 2 mai jusqu'au 26 mai inclus

Horaires de ramassage des cars :

10 h 20 : Cité des Aéroplanes	10 h 40 : La Poste
10 h 25 : Rue Jean-Jaurès	10 h 45 : Salle Fléchier
10 h 30 : Rue E.-Bertieaux	10 h 50 : Café des Supporters
10 h 35 : Ecole Jules-Verne	11 h 00 : Mairie

Commémorations

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
du dimanche 19 mars



LUNDI 8 MAI 1945 :

CÉLÉBRATION DU 72^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à 12 h au Foyer René-Dacheville
(près de la mairie)

Vacances d'été

Le Centre de loisirs fonctionnera du mardi 11 juillet 2017 au lundi 31 juillet 2017 et du mercredi 2 août 2017 au mardi 22 août 2017. Les inscriptions se feront du jeudi 1er juin 2017 au vendredi 23 juin 2017 : les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 11 h 30 et les mercredis de 14 h à 17 h 30.

ÉLEU-DIT-LEAUWETTE

Rues Gabriel-Péri et Louis-Virel

DIMANCHE 4 JUIN 2017

de 8 h à 18 h

MARCHÉ AUX PUCES

organisé par l'association
« LES GALOCHES ÉLEUSIENNES »

5 euros les 4 m

10 euros les 4 m (professionnels)

Inscriptions et permanences :

Mairie d'Éleu-dit-Leauwette (Bureau des permanences)

~ Vendredi 26 mai 2017 de 16 h à 19 h

~ Mercredi 31 mai 2017 de 16 h à 19 h

~ Vendredi 2 juin 2017 de 16 h à 19 h

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

Pour tout renseignement :

M. Yves Mourier, Tél. 03 21 44 63 35

Mme Séverine Vodila, Tél. 06 80 05 48 40



Samedi 13 mai 2017 de 10H00 à 18H00

MARCHE AU PUCES DU CENTRE

Organisé par

Le Comité des Fêtes d'ELEU DIT LEAUWETTE

Dernière permanence pour les inscriptions en mairie le 5 mai de 15H00 à 18H00

Pour 4 mètres, Particuliers 5€ Commerçants 10€

Informations auprès de M. Jean GUFFROY au 03 21 43 43 23



Remise de coupes aux meilleurs puciers à 17H00 au café des supporters

Concours de Billard au café des Supporters le vendredi 19 mai à 20h00

Concours de Belote au café Le Vincennes le samedi 27 mai à 15H00

Participations de 40€ du Comité des Fêtes

[suivez-nous](#) [facebook](#)

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

A la faveur des prochaines Festivités du Centre

Le Comité des Fêtes

organise le 14 mai 2016 à 15H00 rue Gabriel Péri

Concours de Vélos Fleuris



TOUS LES PARTICIPANTS SERONT RECOMPENSES

UN JURY DECERNERA UN PRIX AUX TROIS PLUS BEAUX VELOS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : M. JEAN GUFFROY 03 21 43 43 23

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE